

Charte régionale de développement durable



© Mylène Larnaud / Citizen.T

l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

Préambule	p. 4
Diffuser la culture du développement durable	p. 6
Faire de la solidarité et la lutte contre les inégalités une priorité du développement durable	p. 9
Remettre l'humain au cœur de l'économie	p. 12
Bâtir une région post-carbone résiliente au changement climatique	p. 15
Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité	p. 18
Faire du développement durable un atout pour les territoires	p. 21

PRÉAMBULE

Pourquoi une charte régionale du développement durable ?

Depuis vingt ans, la notion de « développement durable » s'est largement diffusée dans toutes les sphères de la société. Pour autant, malgré de réelles avancées, un certain nombre de grands problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la planète subsistent. Les participants du dernier sommet de la Terre (Rio+20) ont préconisé de se recentrer sur un petit nombre d'objectifs de développement durable (ODD), prioritaires, communs aux différents acteurs et mesurables.

A Rio, en juin 2012, la Déclaration des collectivités locales et territoriales françaises, demandait: «Un rôle accru des collectivités locales et territoriales car elles sont le lieu où les politiques peuvent intégrer les dimensions économiques, sociales et écologiques, et ce dans des processus démocratiques qui mobilisent les citoyens ».

Dans cet esprit, la Région Pays de la Loire a construit, en partenariat avec le Comité français pour le développement durable (Comité 21) et l'ensemble des acteurs locaux investis, la présente Charte régionale du développement durable. Tout en respectant la diversité des démarches entreprises par les acteurs publics et privés, celle-ci leur propose six objectifs communs. Ceux-ci résultent notamment de deux années de concertation avec les acteurs et les habitants, sur l'avenir du territoire des Pays de la Loire, lors des 3èmes Assises régionales. Ce socle d'objectifs et de valeurs partagés sera une base commune sur laquelle pourront se déployer les initiatives. Il s'agit de donner **une impulsion plus forte et une cohérence plus grande** à la dynamique régionale en matière de développement durable.

Le dynamisme des acteurs et actrices ligériens en la matière est déjà reconnu à l'échelle nationale. Il est directement issu du socle des valeurs ligériennes : culture de la solidarité construite autour de la coopération et du mutualisme, mais aussi autour du tissu associatif, goût de l'initiative, tolérance et ouverture. Une histoire construite sur la diversité des héritages maritimes et ruraux, la culture ouvrière, la tradition artisanale et industrielle.

Les 83 démarches d'Agenda 21 et les 160 démarches RSE ligériennes constituent un témoignage éclatant de ce dynamisme, comme la présence et le travail de la seule antenne régionale en France du Comité 21, ou le succès de la première « Journée régionale du développement durable et de la responsabilité sociétale », rassemblant 800 acteurs ligériens engagés dans des démarches de développement durable le 27 février 2014.

L'objectif de la Charte régionale de développement durable est d'aller encore plus loin : **féderer l'ensemble des acteurs concernés pour éviter la dispersion des**

initiatives et organiser leur évaluation régulière pour mesurer l'impact réel des actions au regard de l'ampleur des changements à accomplir.

Partout en Pays de la Loire, des idées et des pratiques nouvelles émergent - culture du changement, e-démocratie, usine du futur, économie circulaire, collaborative et sociale et solidaire, transition énergétique, villes intelligentes, valorisation de la qualité de vie... - qui peuvent **renouveler notre regard sur les questions de développement durable.**

Plus largement, il y a sur tout le territoire **des ressources insoupçonnées, des trésors de créativité** que nous devons partager, valoriser, encourager pour engager la transition. C'est aussi l'objectif de la charte régionale de développement durable d'organiser **la convergence des actions et des moyens, pour renforcer la performance de chaque échelle d'intervention**, privée et publique, locale et régionale, individuelle et collective.

Elle doit permettre aux idées innovantes et aux bonnes pratiques d'essaimer et de rayonner.

La volonté de ses signataires est à la fois simple et ambitieuse : donner un souffle nouveau aux démarches de développement durable, dans une dynamique de convergences et de synergies, pour en augmenter le nombre et la portée, accroître leur efficacité et **impliquer chaque ligérienne et chaque ligérien dans l'invention de son avenir, un avenir durable !**

Le développement durable au cœur de notre action

Pour nous, signataires, le développement durable n'est pas qu'un concept, c'est une pratique. Elle irrigue l'ensemble de nos actions. C'est un processus vivant qui doit à la fois intégrer les progrès accomplis et l'évolution de la société, mais aussi s'adapter aux contraintes et préserver la possibilité de bifurcations et d'inflexions en fonction des évolutions, aussi bien des écosystèmes et des rapports sociaux, que des connaissances et des techniques.

Dans un monde en perte de repères où les angoisses s'accumulent, à mesure que l'on nous dresse le portrait des catastrophes à venir, il est essentiel de **donner une perspective d'espoir et de tracer un chemin vers le développement durable.**

Or, les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, organisations représentatives, etc.), par le cadre collectif et le sens qu'ils peuvent donner à l'engagement ont une vraie capacité à pouvoir porter cela. Il s'agit **d'écrire ensemble une nouvelle histoire commune**, les individus ne pouvant en effet mettre de côté leur intérêt immédiat que portés par un dépassement.

Le sentiment de nos concitoyens est trop souvent celui de l'impuissance individuelle et/ou des contradictions entre les efforts des uns et le comportement des autres. Ils ont communément l'impression que c'est sur

eux, individuellement, que l'on fait porter le gros de la responsabilité des défis à relever.

Nous, acteurs et actrices du territoire souhaitons contribuer à inventer un nouveau récit de l'avenir, porteur d'espoir. Nous souhaitons redonner du sens à l'engagement collectif, au faire ensemble, auquel nous sommes tellement attachés en Pays de la Loire. Nous devons écrire une nouvelle page de notre histoire, faite de progrès sociaux et de bien-être partagé, dans un environnement apaisé et préservé.

Nous voulons **permettre à chacun et à chacune d'y prendre sa part** et de ne plus se sentir démuni et isolé face à l'ampleur et à la complexité de la tâche, mais aussi de s'assurer que tout le monde va dans la même direction et que l'engagement de chacun est utile pour tous. L'ambition de cette charte régionale de développement durable est de formuler clairement l'objectif à atteindre, le chemin pour y parvenir et la part que chacun y prendra (collectivités, entreprises, individus...).

Le développement durable que nous portons, c'est un développement conscient de l'état de la planète et de ses habitants, un développement positif qui remette l'humain au cœur, un développement porteur d'espoir, loin de toute attitude de repli ou de peur, un développement équitable et partagé, une vision globale des enjeux de long terme et un projet partagé à l'échelle du territoire comme du monde.

Les six objectifs régionaux de développement durable

Au regard des enjeux du territoire et des orientations des acteurs régionaux, les signataires s'engagent autour de six objectifs communs structurant leur action :

- 1. Diffuser la culture du développement durable**
- 2. Faire de la solidarité et la lutte contre les inégalités une priorité du développement durable**
- 3. Remettre l'humain au cœur de l'économie**
- 4. Bâtir une région post-carbone résiliente au changement climatique**
- 5. Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité**
- 6. Faire du développement durable un atout pour les territoires**





1.

Diffuser la culture du développement durable : former et mobiliser pour changer

Le développement durable a besoin d'une société formée et informée, capable d'appréhender les enjeux, de prendre la mesure des risques, de faire évoluer ses comportements quotidiens, mais aussi de prendre part aux grands choix collectifs.

Il est donc essentiel d'amplifier à l'échelle régionale l'effort porté sur l'éducation et la compréhension des mutations pour permettre à chacun et à chacune d'entre nous de prendre la mesure des risques et des conséquences de ses actes, de développer de manière autonome sa vision du monde. Au-delà, il s'agit bien de mettre la culture du changement, de l'innovation et l'intelligence collective au cœur de nos pratiques.

Le travail de diffusion de la culture du développement durable sera conduit en lien avec le milieu académique, les entreprises, les responsables associatifs, mais aussi les médias qui ont un rôle essentiel à jouer pour la diffusion auprès du grand public.

Nos engagements :

- **former les ligériennes et les ligériens, quels que soient leur âge et leur situation, aux enjeux du développement durable** : la formation des publics commence par la mobilisation du système éducatif. Elle doit se poursuivre en étant intégrée à chaque moment de la formation tout au long de la vie. Les signataires s'engagent à diffuser une information pédagogique et compréhensible par tous avec les vecteurs dont ils

disposent. Celle-ci doit permettre à la fois un accès aux connaissances et aux enjeux, mais aussi aux solutions et aux outils. Il s'agit de rendre disponible pour tous - citoyens, élus, dirigeant d'entreprises, militants associatifs etc. - la capacité d'agir sur son environnement et son avenir par leur compréhension.

- **assurer la participation de toutes et tous aux choix collectifs qui engagent l'avenir** : la conduite du changement est en effet conditionnée à une adhésion qui demande d'impliquer les parties prenantes. Il s'agit de permettre à chaque individu de participer aux choix collectifs qui engagent son avenir en le co-construisant. Surtout, cela permet de générer des initiatives spontanées qui n'auraient pas émergé autrement.
- **Soutenir et valoriser l'engagement citoyen et les initiatives mobilisatrices en faveur du développement durable** : les actions de sensibilisation et d'action à destination du grand public seront multipliées. En favorisant la participation de tous, elles actionnent un ressort essentiel du développement durable comme processus d'apprentissage démocratique.
- **contribuer à l'apprentissage collectif du développement durable par la pratique, l'expérimentation et le faire ensemble** (cf. concours Familles à énergie positive organisé par l'ADEME ; expériences de recherche participative de l'URCPIE - un dragon dans mon jardin pas de printemps sans ailes ; action de Nantes Habitat sur l'alimentation...)

7 ACTIONS EXEMPLAIRES EN PAYS DE LA LOIRE :

➤ 900 familles à énergie positive

Depuis 2011, les Espaces Info-Energie des Pays de la Loire animent le défi «Familles à Energie Positive» qui permet aux citoyens de réaliser des économies sur leur facture d'énergie, en participant à des actions concrètes, mesurables et conviviales. Au total 13% d'économie d'énergie a été généré par cette opération.

➤ DFC² forme ses salariés au développement durable

DFC² propose des formations à destination des professionnels du bâtiment et s'est inscrit, dès 1990, dans le mouvement naissant du développement durable. Elle qualifie sa démarche d'Éthique Produits®. Pour partager cette vision avec ses salariés, DFC² conduit, depuis 2005, de nombreuses actions de sensibilisation. En 2013, DFC² décide d'aller plus loin en formant ses 80 collaborateurs aux enjeux du développement durable. L'entreprise a investi dans un emploi à temps plein pendant 6 mois pour conduire cette formation. Les résultats sont encourageants : 81% des salariés connaissent la bonne définition de la RSE et souhaitent s'engager dans des actions concrètes.

➤ Des ateliers de cuisine pour les plus démunis

La Banque Alimentaire de Nantes organise depuis 2008 des ateliers pour que les personnes les plus démunies apprennent à cuisiner des produits qu'elles ne connaissent pas (pour les personnes d'origine étrangère notamment), à utiliser les restes ou à accommoder les denrées d'une autre manière. Une animatrice est là pour orienter et conseiller les participants. Depuis fin 2008, 156 ateliers ont été réalisés dans une vingtaine d'associations et de Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) de Loire-Atlantique. Ainsi, 1037 personnes ont participé aux ateliers, à raison de 3 à 10 personnes par atelier. A l'issue de l'atelier, un repas permet de déguster ensemble les préparations.

➤ La Maison du Développement Durable de Rezé, un lieu inédit pour débattre, agir et changer ses comportements

La Ville de Rezé a ouvert en 2013 un lieu de conseils et d'animations au service des habitants : la maison du développement durable. Au choix, des spectacles de marionnettes, des ateliers de cuisine bio, des expositions éco-citoyennes, des sorties-nature... Plus d'une quarantaine de rendez-vous annuels, autour de 6 domaines, sont proposés : « nature en ville et biodiversité », « maîtrise de l'énergie », « alimentation et consommation responsable », « déplacements », « déchets », « initiatives sociales solidaires et culturelles ».

➤ Un établissement éco-responsable : la chasse au carbone du lycée Raoul Vadepié à Evron (53).

Un parent d'élève chef de projet environnement dans son entreprise et prêt à partager ses bonnes pratiques, un lycée à l'écoute, partant pour l'expérience, et voilà toute la cité scolaire d'Evron passée au peigne fin pour un bilan carbone professionnel : bâtiments, espaces verts, transports des élèves et des personnels, énergies consommées, déchets produits, prestations externes, intrants (aliments, fournitures scolaires etc.), tous ces éléments quantifiables sont pris en compte. Et la participation de tous requise pour établir un premier bilan carbone année zéro (2013) et ainsi étudier l'évolution. Une action transversale qui impulse une nouvelle dynamique, permet d'identifier les leviers de progrès environnementaux à travers des objectifs, des indicateurs et des cibles chiffrées et de sensibiliser toute la communauté scolaire à une démarche environnementale responsable.

➤ L'engagement de la CCI dans la TRIA

La « Troisième révolution industrielle et agricole en Pays de la Loire » est un projet initié par le réseau des trois chambres consulaires régionales qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs économiques autour des enjeux de la transition énergétique et écologique et des opportunités de compétitivité et de croissance offertes par le développement d'une économie post-carbone. Construite autour de six piliers, énergies renouvelables distribuées, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, réseaux intelligents, mobilité verte et agriculture écologiquement intensive, son objectif est de mobiliser les entreprises ligériennes pour répondre aux enjeux de transition énergétique et de tracer une vision et des perspectives à long termes pour orienter les efforts de compétitivité et d'innovation des entreprises et acteurs publics vers une croissance nouvelle, soutenable et porteuse d'emplois.

➤ Des lombricomposteurs dans l'habitat social

Chaque année, en Pays de la Loire, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères, dont plus de 100 kg sont des déchets organiques. Face à cette problématique, le bailleur social Atlantique Habitations a souhaité proposer à ses futurs locataires des lombricomposteurs individuels, s'inspirant d'une idée venue tout droit des Pays-Bas. Cette méthode écologique divise par 10 le volume des déchets organiques et alimente le potager partagé de la résidence. Au total, ce sont près de 40 ménages qui participent au projet.

CHIFFRES CLÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- **83** Agendas 21 locaux
- **177** établissements écoresponsables
- RSE : **243** organismes engagés, recensés par le Comité 21
- **600** personnes engagées dans le Défi « Familles à Energie positive » organisé par la Région et l'ADEME
- **800** participants à la 1^{ère} journée régionale des acteurs du développement durable et de la RSE

LIEN AVEC LA DÉMARCHE « NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSES »

Les établissements de formation, les entreprises mais aussi les associations et les espaces de mobilisation citoyenne constituent des lieux propices à la formation et à la diffusion du développement durable.

Les participants à la démarche sur les nouveaux indicateurs de richesses ont proposé de mieux mesurer des richesses spécifiques aux Pays de la Loire comme la capacité de mobilisation collective, la citoyenneté et l'engagement des bénévoles dans le monde associatif.

Indicateurs proposés :

Nombre de bénévoles actifs dans les conseils de développement par tranche d'âge ; Montant des dons monétaires aux associations ; valorisation du bénévolat (temps de présence des bénévoles dans les associations) ; taux de participation aux élections.





© Région des Pays de la Loire / F. Vigouroux

2.

Mettre la solidarité et la lutte contre les inégalités au cœur du développement durable

Le lien entre l'équité et la durabilité du développement est aujourd'hui clairement établi. En effet, nous ne sommes pas égaux devant les pollutions, la hausse des prix de l'énergie, les risques sanitaires. Promouvoir le développement durable, c'est donc lutter contre les inégalités.

Cela suppose des actions en direction, plus particulièrement, de la santé, du logement, des quartiers urbains sensibles, mais aussi des zones les plus reculées et des accompagnements individualisés en réseau au plus près du terrain, dans les bassins d'emplois.

Les enjeux majeurs pour l'accompagnement des personnes les plus fragiles concernent la santé (notamment le lien santé-environnement), l'alimentation, l'accès à un cadre de vie de qualité et la lutte contre la précarité énergétique. C'est d'ailleurs un axe spécifique de la stratégie régionale de transition énergétique.

La question de la solidarité internationale est également essentielle. Les Pays de la Loire ont bien évidemment des responsabilités à ce niveau. Les coopérations internationales et les échanges de bonnes pratiques seront systématiquement encouragés.

Nos engagements :

- **Lutter contre la précarité et le gaspillage énergétiques** : les ménages les plus modestes, dans un contexte de fort chômage et de difficultés sociales, sont les plus impactés par la hausse des prix de l'énergie.
- **Prévenir l'exposition aux problèmes de santé liés à l'environnement** : réduire certaines pollutions de notre environnement doit permettre de diminuer

leurs conséquences sanitaires à court et moyen terme. C'est d'autant plus important que la présence de plus en plus forte de risques sanitaires environnementaux touche parfois plus largement les populations déjà vulnérables.

- **Faire du développement durable le levier d'une économie plus solidaire où chacun puisse trouver sa place** : notre diversité est une richesse et la réduction des inégalités et des exclusions de toute sorte est essentielle pour aller vers une société plus apaisée et plus durable. Promouvoir la diversité, culturelle et environnementale, et la reconnaître comme un enjeu démocratique est donc essentiel.
- **Assurer l'égalité femmes-hommes, droit fondamental pour tous et toutes et lutter contre toutes formes de discrimination** : Des inégalités hommes-femmes politiques, économiques et culturelles persistent - par exemple les disparités salariales et la sous-représentation dans les instances de décisions. Par ailleurs, le développement durable doit inclure la lutte contre toutes formes de discrimination.
- **Développer des actions de coopération internationale dans notre champ de compétence** : la solidarité se joue aussi bien au sein de la société ligérienne que par rapport au pays en voie de développement, selon le principe de la déclaration de Rio : des responsabilités communes mais différenciées.
- **Agir pour une alimentation de qualité pour tous** : maintenir à l'échelle de l'Ouest un bassin de production et de transformation puissant et cohérent animé autour d'une agriculture durable, qui valorise le lien produit-territoire et l'ancrage local des emplois. Soutenir les démarches de qualité visant un triple niveau de qualité, nutritionnelle, sanitaire, environnementale, notamment par le soutien au développement de l'agriculture biologique.

6 ACTIONS EXEMPLAIRES EN PAYS DE LA LOIRE :

› **Veryfiable, une coopérative de Services ménagers**

Dans un secteur non valorisé où la notion de satisfaction client s'est perdue au profit de la rentabilité exclusive, d'anciens salariés du nettoyage, formés et expérimentés, réunissent leurs compétences pour créer la première structure coopérative ligérienne dans ce domaine. Ivoiriennes, portugaises, italiennes ou roumaines, l'équipe est mixte et compte 28,6% de seniors et 57,1% de femmes. Elle tire de sa structure atypique et de la diversité de ses membres un grand nombre de valeurs qu'elle véhicule dans ses pratiques. Les femmes de ménage s'impliquent dans la vie des entreprises où elles opèrent, les conseillent parfois, évaluent elles-mêmes leur temps d'intervention, militent pour la collecte sélective et la bonne gestion des déchets. Elles utilisent des produits de nettoyage moins agressifs et des équipements de qualité, plus durables. Par ailleurs, le lieu de travail n'est jamais à plus de quinze minutes du domicile du salarié par les transports publics, pour ne pas majorer les coûts. Cela vaut à Very/Fiable d'être éco-certifiée.

› **La Ville de Saint-Herblain engagée en faveur de l'égalité homme/femme**

En 2004, Saint-Herblain a été distinguée par le Prix Territoria de l'Observatoire de l'innovation publique pour la création d'un réseau de citoyennes dans les quartiers, Rézofam. En mars 2013, la Ville a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, tout en formalisant la conduite d'une étude prospective au sein de ses services.

› **La mobilité encouragée au cœur du territoire sarthois grâce à la tarification unique**

Le Conseil général de la Sarthe a lancé en 2006 la tarification unique à 2 euros sur l'ensemble de son réseau de transport interurbain TIS. Premier département de la région à avoir lancé cette nouvelle tarification, l'opération a séduit avec une augmentation de la fréquentation de 60% en deux ans (personnes âgées et étudiants en tête). En plus de favoriser une meilleure mobilité sur le territoire, le Département a généralisé l'utilisation de bio-carburants permettant ainsi de diminuer de 15% la production de gaz à effet de serre.

› **La CARENE s'engage contre la précarité énergétique**

Pour soutenir et conseiller les habitants dans la rénovation ou l'adaptation de leur logement, la CARENE a lancé en 2013 un site web entièrement dédié aux travaux d'amélioration de l'habitat. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large d'un plan d'actions (2012-2014) de lutte contre la précarité énergétique, avec notamment deux ambassadeurs de l'efficacité énergétique qui vont à la rencontre des publics les plus fragiles pour faire de la prévention et repérer les situations existantes. La CARENE a permis de financer 325 diagnostics thermiques et d'aider 111 logements pour un gain énergétique moyen de 30,46%. La CARENE renforce également son action en direction des copropriétés. L'objectif est d'apporter une aide financière pour réaliser des travaux d'isolation et financer un diagnostic thermique pour les petites copropriétés. À ce jour, 3 copropriétés sont accompagnées, dont une par l'Espace Info-Énergie.

› **Les jeunes luttent contre la précarité énergétique**

L'association Unis-Cité a mis en place dès 2009 le projet Médiaterre, grande mission de service civique confiée à de jeunes volontaires de 16 à 25 ans. Leur objectif ? Aider les familles les plus modestes à lutter contre la précarité énergétique. En Pays de la Loire, plus de 200 foyers de quartier défavorisés ont été accompagnés par plus de 100 jeunes. Par des gestes simples, il s'agit de convaincre de l'efficacité de l'action facture à l'appui : utilisation d'ampoules basse consommation, réduction des consommations d'eau, consommation de fruits et légumes de saison... Huit villes pilotes sont engagées sur le programme.

› **ALCID, le carrefour des acteurs de la coopération internationale**

Le réseau des acteurs ligériens de la coopération internationale et du développement (ALCID), participe à faire connaître et fédérer les acteurs du territoire régional autour de la thématique de la coopération décentralisée. Ce réseau a été initié en 2001 par le Contrat Etat-Région 2000/2006 dans le cadre de la politique de l'Etat. Ainsi, un outil collaboratif est à la disposition de chacun pour la bonne connaissance de tous : annuaire, forum, témoignages, documents et formations permettent de promouvoir la coopération décentralisée en région Pays de la Loire. Alcid anime également un observatoire de coopération internationale détaillant l'ensemble des opérations menées en Pays de la Loire (type d'actions et d'aides, destination de l'aide...).

CHIFFRES CLÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- Pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté : **11,2%**
- Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) : **83 446**
- Nombre de jeunes sans diplôme : **5 000**
- Nombre de jeunes chômeurs : **165 697**
- Nombre de logements indignes : **62 541**

LIEN AVEC LA DÉMARCHE « NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSES »

Les participants à la réflexion sur la définition de nouveaux indicateurs de richesses en Pays de la Loire ont souligné la nécessité de mieux mesurer les richesses du territoire liées à l'équité des revenus, à la solidarité, à la valorisation de la diversité des cultures et à l'attention apportée aux jeunes générations :

Indicateurs proposés :

Écarts de revenus de la population régionale par tranche d'âge ; taux de chômage de la population par classe d'âge ; part de la population située sous le seuil de pauvreté par classe d'âge ; évolution du nombre d'enfants et d'adolescents « en risque de danger » (aide sociale à l'enfance) ; nombre de « chartes de la diversité » existantes dans les organisations ligériennes ; Nombre de coopérations internationales menées par les collectivités ligériennes.



3. Remettre l'humain au cœur de l'économie

Si la prise en compte des enjeux environnementaux dans notre activité économique est essentielle, elle ne suffit pas : l'économie de demain doit être non seulement verte, mais aussi humaine, responsable et innovante. L'ensemble des entreprises doit prendre en compte les enjeux de développement durable.

Cet engagement dans la stratégie et les pratiques de l'entreprise (responsabilité sociétale des entreprises - RSE) doit permettre de progresser sur la gestion de l'entreprise et sa gouvernance, la qualité de vie au travail, la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles, la responsabilité sur les marchés, l'implication locale. Certaines entreprises ou activités ont d'ores et déjà entamé la transition par la multiplication de telles démarches pour répondre à de nouveaux besoins et aux exigences croissantes des donneurs d'ordre y compris publics (conditionnalité des aides - avec par exemple les contrats de progrès de la Région - et commande publique responsable).

Pour aller plus loin, il est nécessaire de faire émerger d'autres formes de création de valeur. Le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en est un des exemples, avec pour ambition de construire une société différente, plus égalitaire, où l'économie est au service de l'humain et non l'inverse, une économie où priment la solidarité, la démocratie et la propriété collective.

D'autres modèles alternatifs se déploient grâce au développement durable (économie circulaire, économie

de fonctionnalité, éco-conception, écologie industrielle, économie collaborative...). Développer les circuits courts de la finance pour orienter l'épargne locale vers les projets ligériens doit permettre d'ancrer les activités sur les territoires et d'anticiper ces mutations.

Nos engagements :

- **Inventer un nouveau modèle économique et financier** : remettre l'activité au service des hommes, des femmes et des territoires (industrie du futur, économie sociale et solidaire...), développer l'investissement socialement responsable, le crowdfunding ;
- **Développer la Responsabilité Sociétale des Organisations (les entreprises et les autres...)** : si les entreprises s'engagent vers des pratiques plus durables, alors c'est la société qui change. Il s'agit notamment d'améliorer les rapports de l'entreprise à son environnement, les conditions de travail et de favoriser le bien être des salariés en incitant les entreprises à intégrer le développement durable, comme un facteur de compétitivité ;
- **Créer de l'emploi sur nos territoires pour toutes et tous** : relocaliser les emplois sur les territoires à tous les niveaux de qualification, notamment en s'appuyant sur les filières du développement durable. La préparation des activités et des emplois de demain passe par une intégration forte des compétences et métiers du développement durable dans les offres de formation.

6 ACTIONS EXEMPLAIRES EN PAYS DE LA LOIRE :

► Ima technologies, le bien-être des salariés avant tout

Acteur clé sur le marché français de la Relation Client, de l'assistance et de l'expertise à distance, IMA Technologies s'est engagée depuis 2004 dans une démarche de Responsabilité Sociétale. Convaincue que la performance se fonde sur le bien-être des salariés, l'entreprise de 350 salariés, installée à Saint-Herblain, a officiellement lancé en 2012 une démarche baptisée « chemin de confiance » pour soulager les collaborateurs et encourager leur prise d'initiatives et leur capacité à innover. Des plateformes de travail à taille humaine, un immeuble très lumineux, ergonomique, coloré, un parking gratuit, une conciergerie, une salle de pause avec téléphone, journaux et internet, des locaux médicaux en interne, une salle de sport, des expositions de peintures, un atelier de sophrologie, des distributeurs d'eau... De nombreuses expériences visant de créer et de faire vivre le lien social sur le lieu de travail sont expérimentées par et pour les salariés.

► Un parrain un emploi, une association qui facilite l'accès à l'emploi

L'association « Un parrain, un emploi » se concentre sur l'insertion professionnelle des publics discriminés face à l'embauche : jeunes diplômés, personnes issues de quartiers prioritaires, seniors, femmes en retour à l'emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, etc. En 2013, le réseau de l'association comptait 574 marraines et parrains actifs accompagnant 352 demandeurs d'emploi. 56% des personnes parrainées ont trouvé une solution positive au cours de leur parrainage. Comme le dit l'un des filleuls de l'association, Un parrain, 1 emploi c'est « une très belle opération qui s'appuie sur la solidarité et qui redonne espoir et confiance à des personnes qui se sentent isolées dans leur recherche d'emploi ».

► De nouvelles cuisines pour Restoria

L'entreprise Restoria, spécialisée dans la restauration collective, est un acteur régional de référence sur la RSE. Elle conduit de nombreuses actions en faveur de la solidarité, à travers l'accueil de personnes en situation de handicap. Au printemps 2014, la société va se doter d'une troisième cuisine, après celles de Saint-Barthélemy-d'Anjou (49) et de Bournezeau (85). D'une dimension de 800 m², cette structure localisée à Cholet sera gérée en partenariat avec l'Adapei 49 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés). Le site emploiera 20 à 25 salariés en situation de handicap, qui seront formés par Restoria. L'entreprise est également engagée auprès des Restos du cœur : elle fournit 120 repas chauds, trois soirs par semaine, aux sans domicile fixe.

► Un portail sur la RSE au service des entreprises de l'agglomération nantaise

Nantes Métropole a lancé un portail Internet informatif et collaboratif dédié à la RSE pour les PME et TPE de son territoire. L'objectif premier de ce portail est de donner envie aux entreprises de s'engager ou aux salariés d'initier des pratiques responsables au sein de leur société. Cinq axes ont été retenus pour aborder la RSE : la gouvernance, l'économie, le social, l'environnement et le territoire. Co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire (réseaux d'entreprises, syndicats patronaux, syndicats de salariés, collectivités, associations, établissements d'enseignement supérieur, acteurs de l'ESS, etc.), il permet également de prendre connaissance des différents événements et des bonnes pratiques liés à la RSE sur l'agglomération ou à proximité.

► Le Réseau Grand Ouest de la commande publique (RGO)

Afin de créer un contexte favorable à l'intégration du développement durable dans la commande publique, 97 collectivités/E.P.C.I. du Grand Ouest se sont regroupés pour animer une dynamique inter-régionale sur l'intégration de critères environnementaux, sociaux, éthiques et équitables dans la commande publique.

► Escalade entreprises anime un outil pour faire découvrir la diversité des métiers aux lycéens

Escalade, réseau d'entreprises de la région nantaise, a lancé en 2011 une plateforme web pour mettre en relation les lycéens et les professionnels – avec le soutien de la Fondation Adecco, Nantes métropole, et l'appui des CIO et des équipes pédagogiques d'une trentaine d'établissements. Cet outil a pour vocation d'orienter les lycéens et les étudiants, plus de 1000 jeunes inscrits, en leur donnant la possibilité de rencontrer des responsables d'entreprises, des artisans, des techniciens et de nombreux autres travailleurs parmi les 1200 référencés. Ainsi, ils peuvent confronter l'image qu'ils ont d'un métier, parmi les 230 proposés, et la réalité d'exercice du professionnel – échanger sur les requis, les aptitudes, les connaissances et les conditions d'exercice de son métier.

CHIFFRES CLÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- 3^e région industrielle de France par le nombre d'emplois
- 541 éco-industries
- RSE : 243 organismes recensés par le Comité 21
- ESS : 13 800 établissements employeurs

LIEN AVEC LA DÉMARCHE « NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSES »

La relation au travail a été un thème majeur de la réflexion sur la définition de nouveaux indicateurs de richesses. Hormis le suivi du taux de chômage par classe d'âge et la meilleure valorisation des compétences disponibles chez les personnes en recherche d'emploi, **les indicateurs suivants ont été proposés** :

- Indice régional de bien-être au travail
- évolution des distances et des temps de déplacement domicile-travail
- part des jeunes de moins de 30 ans en emploi ayant le sentiment d'avoir choisi leur orientation professionnelle
- montant des investissements éthiques et solidaires en région



© Thinkstock / Nezabudka123

4.

Bâtir une région post-carbone résiliente au changement climatique

Le constat est aujourd'hui partagé par tous, la transition énergétique est une nécessité. C'est une nécessité pour des raisons liées à la raréfaction des ressources fossiles et à la lutte contre le changement climatique, évidemment.

Mais c'est aussi une nécessité économique, puisque dans notre territoire nous dépensons chaque année près de 3.5 milliards d'euros pour importer du pétrole et du gaz. Et c'est une nécessité sociale, car les ménages les plus défavorisés sont aussi les plus exposés à la précarité énergétique en France, et aux effets adverses du changement climatique au niveau mondial.

La transition énergétique ne nous permettra pas d'éviter le changement climatique. Elle permettra d'en atténuer certains effets. L'urgence est d'autant plus manifeste qu'il existe une véritable vulnérabilité régionale du fait du changement du trait de côte : la région des Pays de la Loire est la plus menacée de France après les régions Languedoc-Roussillon et Aquitaine.

A l'horizon 2050, les objectifs sont clairs : diviser par 2 la quantité d'énergie finale consommée d'ici 2050, stabiliser la consommation électrique et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables (notamment marines) issues du territoire, réduire fortement la dépendance du secteur des transports à la consommation de pétrole, diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre.

La transition énergétique est l'affaire de tous : acteurs économiques, collectivités, mais aussi simples citoyens.

Nos engagements :

- **Contribuer à la stratégie régionale de transition énergétique en agissant chacun à notre niveau :** proposer et mettre en œuvre des pistes concrètes d'action pour économiser l'énergie ; développer les renouvelables, en s'appuyant notamment sur notre fort potentiel en matière d'énergies marines ; raisonner en coût complet et penser le cycle global de nos produits et de nos consommations ;
- **Réduire l'empreinte écologique liée à la mobilité individuelle et au transport des marchandises :** développer les motorisations alternatives, privilégier les circulations douces (marche, vélo) autant que possible, soutenir les pratiques innovantes (covoiturage et autopartage, logistique urbaine...)
- **Développer l'emploi local dans les filières de la transition énergétique** sur la base des nombreux atouts des Pays de la Loire (métallurgie, mécanique, navale et grands ensembles marins...), réduire la facture dépendance extérieure en matière d'approvisionnement.
- **Amplifier la lutte contre le changement climatique** tout en anticipant dès maintenant ses conséquences économiques, sociales et environnementales à long terme pour nos territoires (les menaces mais aussi les éventuelles opportunités en matière de tourisme, d'agriculture, de viticulture...)
- **Encourager, accompagner et développer les projets de territoire et citoyens**, comme l'éolien citoyen, les filières bois-énergie, ou encore les productions d'énergie localisées (réseaux de chaleurs, méthanisation, etc.).

6 ACTIONS EXEMPLAIRES EN PAYS DE LA LOIRE :

►Armor, le pari de l'économie circulaire

ARMOR est un groupe leader européen des cartouches compatibles pour imprimantes Jet d'Encre, Laser, Fax et Impact. En 2004, le nouveau PDG, Hubert de Boisredon, relance l'investissement et décide de mettre le développement durable au cœur de sa stratégie : Armor devient fabricant de référence pour le recyclage des cartouches laser pour entreprises suivant le principe de « l'économie circulaire » ; elle produit des rouleaux Transfert Thermique « 100% sans solvants » et depuis 2010 s'engage dans les énergies renouvelables en investissant dans la technologie des « cellules photovoltaïques organiques ». Elle n'entrera en phase commerciale qu'en 2015 et le seuil de rentabilité est attendu en 2020. En dix ans, Hubert de Boisredon a insufflé une nouvelle jeunesse à Armor. L'an dernier, le chiffre d'affaires a atteint 217 millions d'euros contre 143 millions cinq ans plus tôt.

►Eoliennes en Pays de Vilaine

Il s'agit d'un projet de production d'énergie renouvelable, porté, maîtrisé et financé par des particuliers et/ou des collectivités – contrairement aux projets participatifs où la participation financière des citoyens est très minoritaire. Au-delà de l'implication financière locale, cette démarche privilégie une gouvernance locale, transparente et démocratique. Une partie des bénéfices est affectée à la dimension pédagogique ou à d'autres projets citoyens et solidaires.

►La Poste, acteur engagé pour la mobilité durable

Chaque matin, les facteurs de la Poste parcourent plus de 50 fois le tour de la Terre pour distribuer courriers et colis... La mobilité est au cœur des enjeux de responsabilité sociale et environnementale du Groupe La Poste. Déploiement de véhicules électriques, formation à l'éco-conduite, optimisation des parcours et des chargements, calcul de l'empreinte carbone, logistique urbaine, développement du covoiturage et solutions alternatives pour les déplacements de ses collaborateurs. Entre 2012 et 2013, les efforts de la Poste ont permis de réduire de 6,5% les émissions de CO2 liées au transport. L'entreprise s'est notamment engagée dans une commande de 10 000 voitures électriques d'ici à 2015, et a déjà formé 75 000 collaborateurs à l'éco-conduite.

►MC Plast, quand la plasturgie se met à l'écoconception

Depuis sa création en 1998, MC Plast a vocation de créer une activité économique durable. Spécialisée dans le domaine de l'injection de thermoplastiques, l'entreprise est une des rares sur le territoire à fabriquer de manière écoresponsable des objets usuellement dérivés du pétrole. Elle produit 45 tonnes de marchandises par an, avec 200 références de pièces différentes. Ainsi, cales de vitrages, ponts d'étanchéité, positionneurs dentaire, boîtiers, protecteurs d'angles... sont conçus à 71,1% grâce au recyclage de matières pétrolières et 15,5% à partir de matière végétale. L'innovation écologique s'impose alors comme le fondement de son activité. L'activité de MC Plast est centrée sur des cycles fermés de production de matière et d'énergie, un recyclage de ses déchets de production à 99,9% et des locaux chauffés uniquement par l'énergie dégagée lors de l'utilisation de ses machines.

►Un pôle énergétique pour l'Abbaye de Fontevraud

En s'équipant d'un pôle énergétique, l'Abbaye de Fontevraud devient le premier monument historique entièrement chauffé et climatisé grâce aux énergies renouvelables. Après trois années d'étude et un an de travaux, le bâtiment vient d'être inauguré. Le bâtiment de 2 000 m² représente la première étape majeure du programme « Fontevraud cité durable ». Dédié aux énergies renouvelables, le pôle abrite deux chaudières bois de 500 kW (soit les besoins de 500 maisons de 4 personnes) et est équipé de 92 panneaux photovoltaïques : de quoi assurer la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage pour l'ensemble de la cité. Le bâtiment concentrera aussi une partie des services communs à l'Abbaye et au nouveau pôle d'hôtellerie-restauration (locaux techniques, bureaux, cave à vin, espace de stockage et de valorisation des déchets, etc.), aujourd'hui en réhabilitation.

►Un plan pour améliorer la mobilité de 2000 salariés à la Chapelle-sur-Erdre

L'association des entreprises de la Chapelle-sur-Erdre (ECE) a lancé en juin 2012 un Plan de déplacement inter-établissements (PDIE). Prêt de 2000 salariés vont pouvoir s'engager en faveur de la réduction des émissions de carbone et favoriser un développement harmonieux des différents modes de transport alternatifs sur leur territoire (transports en communs, covoiturage, vélo, marche...). En partenariat avec la Ville de la Chapelle-sur-Erdre, mais aussi la CCI, Nantes Métropole, l'ADEME, la SEMITAN, la TAN, la CARSAT, le cabinet AUXILIA et la société TRANSWAY, les membres d'ECE souhaitent concilier la performance économique, le développement durable territorial et les intérêts des salariés. L'ensemble des salariés ont répondu à une enquête qui a permis de co-construire de nouvelles solutions de mobilité qui rendront les déplacements plus efficaces, moins polluants et plus sûrs. Par exemple, un nouveau service a été créé, le « Stop relais-Tan », concept novateur visant à faciliter l'accès aux entreprises, en organisant un système d'auto-stop interentreprises depuis le réseau structurant de la Tan.

CHIFFRES CLÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- Consommation annuelle d'énergie : **8 000** ktep (**7^e** rang national des consommations pour la **5^e** région pour le poids démographique)
- Mix énergétique régional actuel (2008) : Pétrole = **50%** ; Electricité = **24%** ; Gaz = **19,5%** ; Bois = **4%** ; ENR = **1%**
- Consommations d'énergie : en hausse de **37%** entre 1990 et 2005
- Seuls **7%** de l'énergie consommée en Pays de la Loire sont actuellement produits sur le territoire régional

LIEN AVEC LA DÉMARCHE « NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSES »

Dans la réflexion sur les nouveaux indicateurs de richesses, les questions énergétiques ont été citées au sein d'un ensemble plus vaste : les richesses naturelles à préserver. Les questions énergétiques constituent une thématique en prise directe avec nos comportements quotidiens, sur laquelle tout le monde peut agir.

Indicateurs proposés :

- Evolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie
- Evolution de la consommation d'énergie par habitant
- Evolution de l'intensité énergétique de la production régionale
- Emissions de GES



5.

Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité

Le territoire régional dispose d'une biodiversité remarquable. Elle s'explique par la diversité des habitats, un réseau hydrographique dense autour d'un des plus beaux fleuves naturels d'Europe et des milieux humides particulièrement nombreux, un maillage bocager omniprésent ainsi qu'une frange littorale importante.

Cette biodiversité est un atout, il est fragile, il faut le protéger, sans pour autant entrer dans une logique de sanctuarisation. Les paysages et les milieux sont le fruit des interactions entre l'homme et la nature, ils évoluent, mais nous en sommes responsables.

La biodiversité a un rôle central dans l'équilibre de nos sociétés. Elle concourt notamment à la qualité de notre alimentation et à l'équilibre des écosystèmes, sur notre territoire, comme à l'échelle de notre planète. Diminution de la qualité de l'air et de l'eau, disparition ou raréfaction de certaines espèces animales ou végétales, dont les insectes pollinisateurs indispensables aux productions alimentaires sont autant de menaces sur la biodiversité et les ressources naturelles.

La biodiversité ne se limite pas aux espaces remarquables et protégés que nous imaginons vierges de toute influence humaine. C'est aussi et surtout un tissu vivant dont nous faisons partie, une biodiversité ordinaire, agricole ou urbaine.

Les paysages et les milieux actuels sont le fruit des interactions entre l'humain et la nature. Tout comme nous avons ces 60 dernières années été responsables de l'érosion des ressources naturelles et de la biodiversité, nous pouvons aujourd'hui choisir une nouvelle dynamique, et nous développer en respectant notre environnement.

Nos engagements :

- **Contribuer à une meilleure connaissance de la biodiversité et des richesses naturelles** : la connaissance des milieux naturels constitue un préalable nécessaire à leur préservation. Il s'agit notamment de développer et de partager les bonnes pratiques de gestion des espaces naturels et agricoles.
- **Protéger les milieux et les ressources** : des interactions plus apaisées entre l'homme et son milieu sont indispensables pour arriver à un nouvel équilibre. Nous nous engageons à reconnaître la valeur et préserver les services rendus par la nature, à restaurer la biodiversité et améliorer la gestion des espaces naturels, à lutter contre toutes les formes de pollutions (eau, air, sol)
- **Économiser les ressources** : chacun à notre niveau, nous favoriserons un usage approprié et durable des sols, notamment en limitant leur artificialisation, nous économiserons les ressources en eau et contribuerons à la reconquête de la qualité des masses d'eau en Pays de la Loire.
- **Renouveler et recycler** : développer et promouvoir des modes de gestion durables et multifonctionnels des ressources qui contribuent à la fois à leur renouvellement et à une plus grande biodiversité ; optimiser la conception des produits et maximiser le recyclage pour limiter la consommation de ressources.
- **Assurer une gestion durable des sols, notamment en luttant contre leur artificialisation** : rien qu'en Loire-Atlantique 2 000 hectares de terres sont consommés chaque année pour le développement des activités humaines. Pour 100 hectares de terrains artificialisés en France, 12 le sont en Pays de la Loire, faisant ainsi de la région la plus grande consommatrice de surfaces.

5 ACTIONS EXEMPLAIRES EN PAYS DE LA LOIRE :

>Ech²Ologia, une belle dynamique écotouristique en marche

Parmi les départements auxquels on ne penserait pas spontanément pour ses vacances responsables, celui de la Mayenne figure en bonne place... Pourtant, c'est là, plus précisément à une dizaine de kilomètres au Nord-Est de Laval, qu'est né un très beau projet touristique axé sur l'écologie, l'eau et le patrimoine. Un projet qui a su convaincre très rapidement le public comme les professionnels : dès l'année de son ouverture en 2012, Ech²Ologia a reçu 80 000 visiteurs. Ce projet repose sur la réhabilitation d'un ancien site industriel de chauxfournerie de 70 hectares, composé de sept carrières calcaire, d'anciens fours à chaux et de logements des chauxfourniers, ouvriers spécialisés dans la fabrication de la chaux. Pendant trois ans, des chantiers bénévoles vont permettre non seulement la réhabilitation des bâtiments en ruines selon des méthodes d'éco-rénovation, dans le respect de l'architecture historique (actuellement, un tiers du bâti a été réhabilité, dont les anciens fours à chaux, ouverts à la visite, et une partie des logements, accueillant salles de séminaires et bureaux), mais aussi l'aménagement et la préservation de l'espace naturel, d'une richesse exceptionnelle en termes de biodiversité, lui valant un classement en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

>Le conseil général de la Mayenne expérimente et innove avec le fauchage de ses bords de route

Le Conseil général de la Mayenne franchit une étape de plus dans le fauchage raisonné des bords de route en s'engageant dans une démarche de valorisation des produits de fauchage. La Mayenne a mis en œuvre depuis 2009 un plan de fauchage et de débroussaillage pour protéger la biodiversité le long des dépendances vertes de ses 3 682 km de routes départementales. Ce plan consiste à adapter la période et la fréquence de fauchage des espaces qui bordent les routes afin de favoriser la biodiversité des milieux, tout en préservant la sécurité des usagers. Cependant, les produits de fauchage et les broyats posaient problèmes. Le Conseil général a décidé en 2012 de valoriser les broyats, démarche innovante puisque première au niveau national. Les déchets verts sont ainsi récupérés puis évacués vers des filières de méthanisation, de compostage ou de valorisation en granulés pour le chauffage.

>Les recycleries, acteurs majeurs de la valorisation des déchets

La Ressourcerie de l'île à Nantes, association créée en 2004, permet d'éviter chaque année 434 tonnes de déchets, grâce au réemploi de nombreux objets récupérés dans les déchèteries. Ces derniers sont ensuite vendus à un prix modéré. L'association contribue également à la sensibilisation des habitants, sur la quantité de déchets produite.

>Quand le sport offre un nouveau regard sur les ressources naturelles

Le CROS de Pays de la Loire encourage des activités sportives proches de la Nature comme le montre le concept « Balades et Randonnées Nautiques en Pays de la Loire ». À travers cette initiative, plus que de promouvoir une activité sportive respectueuse de l'environnement, le CROS des Pays de la Loire et ses partenaires offrent aux sportifs un nouveau regard sur le patrimoine et les ressources naturelles des Pays de la Loire. En 2013, les 34 excursions proposées ont fait le bonheur de quelques 2700 participants. Par ailleurs, depuis 2010, le CROS des Pays de la Loire a mis en place un dispositif d'accompagnement en développement durable à destination des organisateurs de manifestations sportives. Allant de la simple offre d'informations à la démarche complète de labellisation « Développement durable, le sport s'engage », cet accompagnement a profité à près d'une vingtaine d'associations ligériennes l'an passé.

>L'Arche de la nature, au cœur des grands paysages et des écosystèmes du Maine.

L'Arche de la nature au Mans, avec ses 450 ha de forêt, bocage et rivière, constitue le lieu de sortie privilégié des familles. Cet espace d'éducation à l'environnement propose de nombreuses animations : dix fêtes thématiques par an (70 000 visiteurs), une ferme pédagogique, des jardins biologiques, un arboretum, etc. Le site reçoit plus de 500 000 visiteurs par an dont 10 000 scolaires. La gestion du site est d'ailleurs un exemple : recours à l'insertion sociale pour l'entretien des espaces naturels et les services de restauration ou de location, accessibilité pour tous (gratuité ou tarifs préférentiels pour les transports), recours aux énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, biomasse et hydraulique).

CHIFFRES CLÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- Part des cours d'eau en bon état : **14,3%** (contre 42,7% en moyenne en France métropolitaine)
- Evolution de l'indice d'abondance des oiseaux communs (marqueur de biodiversité) : en baisse de **10,3 %** en 2009
- Part des espèces floristique rares ou menacée d'extinction : **44%**
- Part des mammifères rares ou menacés : **37%**
- Artificialisation des sols : **11,3%** (contre 8,9% en moyenne en France métropolitaine)
- Déchets collectés par habitant et par an : **583 kg**
- Taux de valorisation des déchets : **45%**

LIEN AVEC LA DÉMARCHE « NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSES »

Lors de la réflexion régionale sur la définition de nouveaux indicateurs, l'accès à un environnement de qualité et le respect des ressources naturelles sont arrivées en tête des richesses Ligériennes à préserver.

Hormis les indicateurs disponibles sur les consommations (énergie, déchets) à mieux valoriser, les participants ont également proposé d'approfondir la mesure de :

- la part du temps libre des Ligériens consacrée à la nature.



© Pays de la Loire / PB Fourny

6.

Faire du développement durable un atout pour les territoires

L'armature équilibrée du territoire constitue une grande spécificité régionale, mais cet équilibre demande à être maintenu et renforcé. Pour faire ensemble, il faut habiter un même territoire. La cassure territoriale conduirait à la fracture sociale et à la fin du modèle ligérien.

La solidarité doit donc être au cœur des relations entre les territoires de notre région. Cela invite à s'appuyer sur les projets et la dynamique propre de chacun pour la nourrir et la déployer. Ce qui relie les territoires doit donc être un esprit d'équipe et une coopération tournée vers l'action.

Au-delà des questions d'aménagement de l'espace, il s'agit de donner à tous les territoires les clés pour penser leur avenir en articulation avec les enjeux et défis du développement durable (transition énergétique et changement climatique, restauration et préservation des cohérences écologiques ...). L'objectif est de construire ensemble des stratégies partagées et de les mener solidairement au sein du territoire régional.

Nos engagements :

- **Identifier et valoriser les opportunités ouvertes** par les enjeux du développement durable pour notre organisation et notre territoire : assurer la transition vers des villes et des territoires inclusifs et résilients, intelligents et connectés (numérique, mobilité, mixité des espaces et des fonctions...) ; renforcer l'équilibre de l'armature territoriale en développant l'économie résidentielle et relocalisant les activités
- **Inscrire notre activité dans un projet global de développement durable** : à chaque niveau, nous nous engageons à réfléchir et à construire un projet de développement durable cohérent avec les enjeux de notre territoire en lien avec les acteurs concernés
- **Elaborer une vision partagée et un projet de « vivre ensemble »** sur la base d'une volonté commune de faire évoluer le territoire pour le rendre plus résilient, plus attractif, avec une meilleure qualité de vie... La construction de ce projet mobilisera l'ensemble des forces vives qui composent le territoire, avec une attention particulière sur l'association des citoyens.

3 ACTIONS EXEMPLAIRES EN PAYS DE LA LOIRE :

► FNE Pays de la Loire interroge sa responsabilité sociétale à travers son Agenda 21 associatif

Afin d'être cohérent avec ses engagements envers la Planète mais aussi d'être plus responsable au quotidien, dans son fonctionnement interne et dans ses missions auprès de ses membres, France Nature Environnement Pays de la Loire a décidé de réaliser un Agenda 21 associatif en 2011. Cette démarche a été conduite collectivement avec d'autres associations régionales à travers le groupe d'accompagnement du Comité 21. La méthodologie et les outils développés permettront aux fédérations départementales de FNE et aux associations locales désireuses de se lancer dans la démarche ou tout simplement de devenir plus responsables d'avoir une aide et un accompagnement sur le sujet. Au-delà de cet apport méthodologique, cet Agenda 21 associatif est aussi l'occasion pour FNE de renforcer ses liens avec les partenaires publics et privés (nouveaux partenariats imaginés avec le secteur économique, obtention d'aides financières sur cet engagement dans le développement durable...).

► La CARENE a mis en service son bus à haut niveau de service : Hélyce

Favoriser l'usage du transport collectif, du vélo ou encore de la marche à pied, c'est l'objectif que la CARENE poursuit depuis 2006. Une nouvelle étape a été franchie en 2012 avec la mise en service d'une nouvelle ligne de bus rapide à haut niveau de service au cœur de Saint-Nazaire. Ce tracé de 9 km, dont 6 km de couloirs exclusivement dédiés aux bus, permet de traverser la ville en vingt-cinq minutes. Au bout de près de 2 ans d'existence, ces services ont permis une augmentation de 60% de la fréquentation sur l'ensemble du réseau et un doublement des ventes de titres de transports. L'objectif est maintenant de mesurer le report modal et de faire un bilan des gaz à effet de serre évités (enquête déplacement et évaluation socio-économique pour 2014/2015).

► La Communauté de communes du Pays des Herbiers permet aux entreprises du bâtiment une hausse de leur chiffre d'affaires

La Communauté de communes du Pays des Herbiers s'est engagée très tôt, en 2006, dans un dialogue avec les professionnels du bâtiment de son territoire, pour échanger sur les évolutions des politiques menées et recenser leurs besoins de formation. Mené en partenariat avec la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), ce dispositif a permis entre 2008 et 2009 la formation de plus de 160 professionnels locaux. Les bénéfices de cette politique globale sont multiples : l'équivalent de deux millions de litres de fuel économisés/an soit autant de CO2 non émis et d'argent non dépensé par les particuliers ; un tissu économique local compétent sur ces techniques d'avenir. On observe un effet levier intéressant, puisque 1 euro d'aides aux particuliers génère 22 euros de chiffre d'affaires pour les entreprises.

CHIFFRES CLÉS EN PAYS DE LA LOIRE

- **42** Conseils de développement sur les territoires
- **34** SCOT couvrant **85,6%** du territoire ligérien
- **300** millions d'euros consacrés aux contrats régionaux avec les communautés de communes et les agglomérations

LIEN AVEC LA DÉMARCHE « NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSES »

Là encore l'engagement citoyen et l'indice de confiance, de connaissance de la population des enjeux et du projet de territoire sur lequel elle réside, ont été considérés comme des richesses à mieux mesurer.

Les indicateurs proposés ont été notamment :

- nombre de bénévoles actifs dans les Conseils de développement, par tranche d'âge
- indice de confiance en l'avenir du territoire

INVENTER ENSEMBLE LES PAYS DE LA LOIRE DE DEMAIN

Les crises (sociale, économique, environnementale...) que nous traversons sont bien plus que des crises conjoncturelles, c'est l'interstice entre un monde ancien, celui des 30 glorieuses de l'après-guerre, qui tarde à mourir et un nouveau modèle qui reste à construire. Ce modèle, c'est à chacun d'entre nous de l'inventer.

Ensemble, nous devons aider les organisations et les citoyens à se projeter et donc à préparer le monde à venir : modes de déplacement, métiers, cadres de vie collective... Il nous faut réfléchir de façon plurielle, parce qu'il n'y a pas qu'une seule histoire possible...

En unissant nos forces, comme nous le faisons avec cette charte régionale du développement durable, nous amplifions le mouvement en traçant un chemin nouveau qui doit permettre aux générations futures d'avoir une qualité de vie meilleure.

Ainsi, nous pourrions faire des Pays de la Loire le laboratoire d'un véritable développement durable, équilibré et ambitieux, soucieux de l'homme et de son environnement, innovant et créatif, ouvert sur les autres et résolument tourné vers l'avenir.

C'est l'ambition que nous avons pour les Pays de la Loire et c'est le contrat que nous vous proposons pour relever ensemble les défis qui s'annoncent. C'est à chacune et chacun de nous d'agir et d'inventer car la démocratie est la première des richesses à partager.

COMMENT UTILISER LA DÉMARCHE ?

Fonctionnement

Les signataires s'engagent à agir pour progresser vers les six objectifs régionaux du développement durable. Ils seront dans leurs territoires les ambassadeurs de la Charte régionale pour élargir et amplifier la dynamique territoriale.

Pour sa part, la Région a une double responsabilité. La loi lui confie le rôle de chef de file des collectivités en matière de développement durable. Elle est également prescriptrice de politiques publiques dont elle se doit d'assurer l'exemplarité.

Gouvernance

Un réseau d'échanges pluri-acteurs sera animé en Pays de la Loire afin de suivre la mise en œuvre des objectifs partagés. Un comité de pilotage de la démarche sera mis en place, associant les partenaires engagés dans la charte régionale.

Indicateurs

La Charte du développement durable s'appuiera sur un système d'évaluation commun à tous les partenaires. Quelques indicateurs simples et partagés seront définis pour chaque objectif. Un suivi annuel de ces indicateurs sera effectué avec l'ensemble des partenaires et permettra à la fois de valoriser toute la diversité des actions entreprises sur les territoires et d'en mesurer l'impact.

Chaque année, un bilan des progrès réalisés dans la voie du développement durable en Pays de la Loire pourra être établi. La journée régionale des acteurs du développement durable et de la responsabilité sociétale, si elle est reconduite annuellement pourrait être le lieu privilégié de la diffusion de ce bilan.

